

Participants :

Membres du CA : Chantal Gehin (Présidente, représentante de BLE) – Andrée Bellon– Monique Dallet – Fanny Grenier (AMAP de Pontcharra) – Florence Grenier (AMAP de Fontaine)

Membres du CA absents : Juliette Boucherle (Nature et Progrès) – Confédération Paysanne – Clé des champs – CIIP – Espace Nature Isère – FRAPNA – JP Joseph – Paulette Tassan – Marie Muller – Stella Lambourdière (arboricultrice) – Philippe Champeley (arboriculteur AB) – Jean-Noël Roybon (arboriculteur AB).

Invités : Edith Fortin (AMAP Miribel les échelles) – Alexandra Bako (AMAP de Fontaine) – Fabien Defille (AMAP La Soupe au CHUG Grenoble) – Bernard Barbey (AMAP Saint-Pierre de Chartreuse) – Marie-Pierre Répécaud (productrice viande AB) – Pierre Berthet (producteur viande AB) – Sophie Guillon (productrice œufs, petits fruits AB) – Vincent Rozé (producteur produits laitiers, pain AB) – Aurélie Ménadier (animatrice Alliance PEC).

Excusés : Fabrice CLERC (ADABIO), Marie Lou Perret, Jean-François Moyne (membre du CA).

Ordre du jour

Compte-rendu des groupes thématiques suivants, et réflexion sur « comment les élargir ? » :

- Conférences-débats / Stands
- Communication (internet – gazette-...)
- AMAP
- Aide à l'installation, Accès au foncier

Non abordé :

Suivi des AMAP : bilan sur les groupes constitués et en création, et réflexion sur la mise en place d'un parrainage par des amapiens.

Point sur les évènements à venir (Foire de L'Albenc, Collectif grenoblois sur la PAC, conférences, ...)

Point sur l'embauche d'Aurélie Ménadier

Un tour de table est fait pour présenter les différents participants.

A noter : les producteurs sont arrivés vers 20h30, à cause des livraisons AMAP qui se terminent tard. Les prochains CA seront ainsi prévus à des horaires différents en alternance, comme pour les jours (lundi ou mercredi).

➤ **Compte-rendu des groupes thématiques**

Groupe « Conférences-débats et tenue du stand Alliance »

Ce groupe s'est réuni le 10 juin dernier avec Chantal et Aurélie. Les manifestations envisagées jusqu'en décembre 2008 sont :

Pour septembre :

- Conférence sur la vie du sol : Yvan Gautronneau ou un de ses collègues
- Collectif isérois sur la PAC : le 16 septembre à 20h à EVE (Campus)
- Foire de L'Albenc, 6 et 7 septembre, tenue d'un stand

Pour Octobre/Novembre :

- Conférence sur les grande surfaces : Jacquiau ?

- Conférence avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), sur la souveraineté alimentaire
- Conférence sur le bien-être animal : Polis

Décembre :

- Naturissima : proposer des conférences

Florence et Andrée proposent 2 évènements possibles :

- Florence : Lilian Legoff « Manger bio c'est pas du luxe »
- Andrée : Projection du film « L'assiette sale »

Rappelons que les Amapiens peuvent nous solliciter pour organiser des soirées thématiques qui les intéressent. L'Alliance dispose de supports et de moyens qu'elle peut mettre à disposition : films, intervenants, ...

Par ailleurs, pour anticiper l'année 2009, l'Alliance est demandeuse d'idées de conférences et débats que les AMAP peuvent apporter.

Le groupe a rappelé les différents documents à mettre à disposition sur le stand de l'Alliance :

- Dépliants de l'association
- Documents sur les AMAP
- OGM
- Semences paysannes
- Alimentation
- Pesticides

Groupe « Communication »

Fabien présente le compte-rendu de la réunion du 2 juin dernier avec Rémi.

Quatre pistes de travail ont été abordées, essentiellement par rapport au site Web :

- Les **AMAP** : publier une liste (sous forme de tableau) des AMAP, actualisée chaque mois, sans les coordonnées des référents. Cette liste permettrait aux personnes intéressées de connaître celles qui existent près de chez eux. Mais elles devront ensuite contacter l'Alliance directement pour intégrer un groupe existant ou pour faire partie d'une AMAP en création. Cette organisation nous a fait songer à la nécessité, pour accréditer l'existence des AMAP, que chaque AMAP (le référent ou quelqu'un d'autre) actualise chaque mois les éventuelles modifications qui la concerne (ex. : changement de référent, d'heure de distribution, etc.). Si elles ne le font pas, les AMAP pourront être exclues du site. Pour faciliter le travail d'Aurélien, on peut proposer à chaque référent de s'inscrire comme rédacteur sur notre site, ce qui leur permettrait de s'approprier le site. Mais il faudrait faire un formulaire, librement accessible (à modérer par Aurélien), que chaque AMAP remplit chaque mois.
A noter que les AMAP ont été réparties par territoire entre Andrée (Grésivaudan), Chantal (Nord Isère), Monique (Sud Grenoblois) et Aurélien (Grenoble) afin que l'organisation et le suivi des groupes soient plus efficaces.

Le fait de « virer les AMAP qui ne tiennent pas à jour leurs coordonnées sur le site » fait réagir. La proposition semble trop « raide ». Il est plutôt proposé de renforcer le lien entre l'Alliance et les AMAP. Le formulaire à remplir ou l'actualisation sur le site peut être une tâche difficile à réaliser si les personnes ne maîtrisent pas l'informatique.

Les informations à fournir sur le site seront : nom de l'AMAP, lieu de livraison, et éventuellement productions proposées. Mais les noms des référents et correspondants n'apparaîtront plus et l'Alliance centralisera les demandes d'entrées en AMAP. Il serait important de souligner une demande d'Alexandra qui aimerait que les référents AMAP possèdent tout de même la liste complète avec leurs coordonnées. Il faut donc différencier les informations mises en ligne sur le site et les informations que l'Alliance possède sur les AMAP.

Enfin, il est décidé de renforcer le lien entre les AMAP et l'Alliance et de rendre plus visible le site internet. Celui-ci est surtout utilisé au début de la création des groupes, mais très peu ensuite. L'Alliance devrait davantage communiquer sur les informations transmises sur le site et le développer. Fanny insiste sur le fait que les textes n'ont pas changé depuis un certain temps et qu'ils doivent être actualisés.

- Le **contact** : il faut améliorer la visibilité des locaux d'Artis. Une photo pourrait être mise sur le site, ainsi que l'équipe d'Alliance. Edith remarque tout simplement que les coordonnées de l'association ne sont pas visibles tout de suite (téléphone, adresse, ...)

- **L'agenda** : améliorer la lisibilité des événements. Les événements ne sont pas assez visibles. Mais le squelette du site n'est pas facile à modifier. A travailler
- **Et plus large** : proposer prochainement aux AMAP de l'Isère d'être hébergées dans le site de l'Alliance Isère (du coup nous pourrions proposer un hébergement pour les nouvelles AMAP). Il faut d'abord être sûr que cet outil peut les intéresser. Sinon, il faudrait envisager de dynamiser le fonctionnement du forum. Cette proposition est bien accueillie par le CA.

Le groupe n'a pas eu le temps de travailler sur la gazette, la newsletter et les documents de présentation de l'association.

La gazette sera travaillée pour une parution en automne.

La plaquette de l'Alliance doit être terminée d'ici fin juillet. Fanny et Aurélie travailleront sur la forme et le fond d'ici cette date. La plaquette de 2006 sera envoyée aux membres du CA pour qu'ils réagissent et proposent des modifications. Le bureau du 8 juillet finalisera le contenu.

A noter : Réunion plaquette le 8 juillet à 16h dans les locaux de l'Alliance.

Réunion site Web le 23 juillet à 19 dans les locaux de l'Alliance.

Groupe « AMAP »

Ce groupe s'est réuni deux fois. La première réunion a eu lieu le 5 juin avec Andrée et Aurélie pour « dégrossir » les pistes de travail à suivre. La deuxième réunion le 25 juin, avant le CA, avec Fanny, Andrée, Jean-Philippe Moutarde (AMAP Monde), Florence, Chantal et Aurélie. Voici les différents thèmes retenus (sans aucune hiérarchie).

I. Identification des AMAP

1. Localiser les AMAP, les producteurs partenaires, le nombre d'AMAP approvisionnées, ... afin de permettre une meilleure visibilité de la répartition des groupes et de rendre cohérents les déplacements des producteurs (logique de proximité).
2. Identifier les AMAP existantes et leurs producteurs (via les fiches AMAP et Producteurs qui seront envoyées). Créer et mettre à jour régulièrement une véritable base de données. Lucie Guillet sera en stage à l'Alliance de mi-juillet à fin septembre pour mettre en place cet outil et réaliser l'identification des AMAP.

Il est précisé lors du CA de bien faire le lien entre ce travail et le site Web.

II. Création d'une AMAP

1. En amont, accueillir toutes les demandes de personnes qui souhaitent entrer en AMAP. Organiser une création d'AMAP lorsqu'une quinzaine de familles sont en attente dans le même secteur. En aval, organiser avec les référents de l'AMAP l'entrée des nouvelles familles.
2. Etablir un « protocole » entre les organisateurs, pour avoir une cohérence dans l'animation des premières réunions, de l'accueil à la distribution.
3. Faire régulièrement des réunions avec les nouveaux arrivants en AMAP.

Fanny précise l'importance de l'accueil des nouveaux adhérents dans une AMAP existante.

III. Suivi des AMAP

1. Avoir une réflexion sur les modalités et les objectifs de ce suivi.
Pourquoi ? Afin d'accompagner les changements de modes de consommation et de commercialisation.
Comment suivre les AMAP ? A définir avec chaque groupe : contenu, rythme du suivi, ...
2. Redéfinir les rôles en AMAP et celui de l'association afin de les communiquer aux AMAP : référent AMAP – correspondant Alliance – Alliance PEC Isère ... Rendre plus dynamique ces relations, via des outils à développer (gazette, ...)

Il est souligné au CA que ces rôles définis en AMAP doivent tourner au sein du groupe afin de responsabiliser tout le monde et de faciliter l'organisation du groupe. Par ailleurs, le doublement des postes permet de faire participer un plus grand nombre.

3. Pour aller « au-delà du panier » nous mettons à disposition des outils, des supports aux AMAP (projections, débats, interventions thématiques, ...). Les proposer aussi dans le cadre des réunions bilan des groupes.
4. Suivre les contrats en AMAP et leur évolution : motifs de départ de consommateurs, relations avec le producteur. Faire attention à l'équilibre des rapports entre Amapiens et producteurs, afin d'éviter que les exigences des uns rendent difficile le fonctionnement des autres.

Bernard et Edith soulignent que leurs AMAP se sont retrouvées dans une situation difficile et que le suivi a été un loupé pour leur groupe. L'Alliance doit veiller ainsi à combler ces lacunes.

IV. Les producteurs en AMAP

1. Prise de contact et référencement des nouveaux producteurs : accueil sur le fonctionnement et les engagements en AMAP (une AMAP n'est pas un marché), prise en compte des critères de qualité – proximité et solidarité, et connaissance et acceptation de la charte de l'agriculture paysanne. D'autre part, pour les producteurs non bios, une évaluation de leurs exploitations est réalisée afin de fixer avec eux des objectifs d'amélioration de leurs pratiques.
2. Communiquer davantage sur le choix des producteurs en AMAP auprès des groupes déjà existants.
3. Evaluer les prix des produits en AMAP et en informer les groupes.
4. Améliorer le suivi des producteurs en AMAP. Favoriser l'échange lors des réunions bilan.
5. Valoriser la dimension pédagogique des producteurs (visite sur leurs exploitations, etc.).

V. Les réseaux Inter AMAP

Mettre en place des réseaux Inter AMAP afin de développer les échanges entre les groupes.

Fanny présente la réunion inter-AMAP qui a eu lieu à la Terrasse le 29 mai dernier. Cette réunion, regroupant une grande partie des AMAP du Grésivaudan, a été riche en échanges. Elle a été l'occasion de répondre à de nombreuses questions, notamment par rapport au rôle de l'Alliance auprès des AMAP.

A l'issue de cette réunion, des réseaux se sont organisés :

- un réseau entre les référents produits des AMAP pour mutualiser leurs expériences, voire rentabiliser le déplacement des mêmes producteurs.
- un réseau produits ponctuels (farine, huile, ...) pour mettre en place des livraisons groupées.

Ce type de rencontre serait à développer au sein des différents territoires.

A noter : Le 30 juillet avait été retenu pour une réunion de ce groupe. Hors, certains empêchements nous obligent à **changer cette date**. Pour les personnes intéressées à participer aux réflexions du groupe AMAP, merci de **contacter Aurélie** qui aura davantage de précisions d'ici quelques jours. Les 1ères réunions du groupe étaient composées d'Amapiens et d'administrateurs de l'Alliance. Des producteurs présents ont souhaité s'y investir.

Groupe « Agriculture, aide à l'installation, accès au foncier »

Ce groupe s'est réuni le 11 juin dernier avec Chantal, Fabrice Clerc (ADABIO), Philippe Champeley (arboriculteur AB), Stella Lambourdière (arboricultrice) et Aurélie. Chantal présente les conclusions de cette réunion :

Cette première réunion a débuté par un tour de table pour mieux connaître les personnes et associations présentes et ainsi confirmer que nous partageons tous les mêmes objectifs : maintenir, créer et favoriser les transmissions des « petites exploitations diversifiées en circuit court » (selon le vocabulaire officiel) qui sont sur nos territoires. Elles sont susceptibles d'apporter du lien social via les AMAP et les marchés de producteurs de proximité (nous sommes certes favorables aux autres circuits courts : ventes à la ferme, points de vente collectifs, circuits de panier..., mais d'autres s'en occupent).

Nous avons identifié de nombreux obstacles à ce maintien ou installation des exploitations agricoles :

- Image un peu archaïque de ce type d'exploitation liée à une peur de ne pas s'en sortir ou alors « en travaillant plus sans gagner plus ». Or, le rapport ISARA – Alliance Rhône -démontre l'intérêt de ces petites exploitations.
- Problèmes de l'accès au foncier : concurrence avec d'autres usages : zones artisanales, pavillons, routes ... en zone urbaine et périurbaine. Sans oublier les agriculteurs qui croient ne trouver leur salut que dans l'agrandissement (sans fin ?) de leurs exploitations pour rentabiliser leur matériel. Il faudrait renforcer également nos relations avec la SAFER, les comités locaux, Terre de liens ...
- La contrainte du prix du foncier.
- La nature des baux.
- La méfiance des propriétaires.
- ...

Mais nous disposons de très nombreux atouts :

- Les réseaux d'AMAP existants ou à créer : réservoir de militants et de consomm'acteurs de plus en plus nombreux.
- Militants sensibles aux problèmes de la disparition des marchés ou de leur occupation par des revendeurs de toutes sortes. Ces militants sont à recenser ... comment ? par qui ?? L'exemple du marché bio de Tullins porté par une association environnementaliste doit nous inspirer.
- Surtout un réseau de producteurs en AMAP qui, assurés de la vente de leurs produits par cet échange, sont témoins de la viabilité du système. Ils ont par ailleurs rencontré des demandes qu'ils ne peuvent satisfaire, et ont compris que la concurrence n'existait pas dans les produits de qualité. Le consommateur qui y a « goûté » se fait le promoteur auprès de ses amis des produits de qualité qu'il trouve sur les marchés ou au sein des AMAP.

Les objectifs retenus sont alors :

- Vis à vis des pouvoirs publics et de la profession agricole, le succès des AMAP les interpelle. Ils savent que les consommateurs sont sensibles aux qualités gustatives, nutritionnelles et environnementales, et sont aussi acteurs dans l'aménagement du territoire où ils vivent. Nous devons les interpeller davantage.
- Le travail de ce petit groupe, qui est prêt à accueillir qui le veut, va être d'élaborer des stratégies et des propositions vers les élus locaux, les institutionnels agricoles qui veulent travailler avec nous (Chambre d'Agriculture, ADASEA, SAFER), les associations partenaires, les anciens et actuels élèves de l'enseignement agricole public et privé...

Monique rappelle que les collectivités locales sont aussi propriétaires de foncier et qu'il est important de les interpeller.

A noter qu'un groupe de personnes au sein de l'AMAP de Saint-Pierre de Chartreuse (Chouet Panier) est en train de mettre en place un projet d'acquisition de terres sur leur commune dans l'objectif d'installer un producteur.

Ajout hors CA : lors du CDOA du lundi 30 juin, un point a été fait sur les installations agricoles : 60% des porteurs de projets souhaitent faire de la vente directe, de la transformation, et/ou de l'accueil à la ferme. De plus, selon l'ADASEA, les petites exploitations diversifiées ont eu en 2007 comme problème majeur l'accord des banques par rapport à leurs projets. D'où l'importance de soutenir ces installations via les AMAP et autres circuits courts.

A l'issue des comptes-rendus des groupes, un débat s'est installé, dont voici le résumé. Ces discussions sont des questions de fond qui nécessiteront plus d'échanges.

- Il faut prendre en compte la viabilité des exploitations agricoles. L'AMAP est une source de revenus non négligeable. Mais l'AMAP n'est pas que cet échange financier, « l'AMAP n'est pas qu'un panier ».
- Quelle part les AMAP peuvent-elles prendre dans le circuit de commercialisation des exploitations ? L'Alliance n'est pas favorable à une commercialisation exclusive en AMAP afin de laisser la place à d'autres producteurs. Or, les producteurs présents, dont la part des AMAP dans leur chiffre d'affaire est faible, rappelaient « qu'il y a de la place pour tous en bio » et certains pensent que l'Alliance n'avait pas à juger de ce pourcentage de chiffre d'affaire en AMAP. Par ailleurs, il est souligné que la peur de la concurrence en agriculture biologique ne se justifie pas du fait que la demande est bien plus importante que l'offre.
- Le travail du groupe « AMAP » a présenté le référencement par l'Alliance des nouveaux producteurs en AMAP. Celui-ci a pour objectif d'éviter les dérives par rapport à la qualité des produits et le respect de la charte des AMAP et celle de l'agriculture paysanne. Ce

référencement est aussi une demande des consommateurs qui ont besoin de savoir avec qui ils échantent. L'Alliance est ainsi concerné par le choix des producteurs car elle est garante des engagements inscrits dans les différentes chartes.

Un des producteurs présents conteste cette démarche, considérant que les consommateurs en AMAP peuvent d'eux-mêmes juger de la qualité des produits qu'ils achètent et de la crédibilité de leurs producteurs. Ils posent aussi la question de savoir si l'Alliance est vraiment compétente pour juger de l'entrée ou non d'un producteur en AMAP ?

A noter l'intervention d'Amapiens qui précisent qu'ils font confiance en l'Alliance par rapport au choix des producteurs, car eux-mêmes n'ont pas la compétence de juger correctement leurs producteurs partenaires.

- La question du passage en agriculture biologique après 3 ans d'entrée en AMAP, qui a été inscrite dans la charte des AMAP par l'Alliance Rhône-Alpes, ne semble pas avoir été bien communiquée dans le passé (d'après le témoignage de producteurs présents). Cette discussion a permis ainsi d'affirmer davantage les positions de l'Alliance vis-à-vis de l'agriculture biologique. L'Alliance reconnaît l'agriculture biologique et l'agriculture paysanne. Les AMAP ont à ce titre un fort intérêt pour faire évoluer les pratiques agricoles, et plusieurs exemples en témoignent.

Faute de temps, les autres points qui étaient à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordé. La séance est levée à 22h.

Le Comité Territorial de Développement (CTD), rassemblant les Amapiens et les producteurs pour échanger de leurs expériences, a été proposé le 15 ou le 22 novembre prochain. La date sera choisie en fonction de vos préférences.

Le prochain Conseil d'administration de l'Alliance Isère aura lieu le 8 septembre prochain à 20h dans les locaux de l'association.

Rappel des différentes réunions des groupes thématiques auxquelles vous êtes invités (merci de prévenir Aurélie). Elles se tiendront dans les locaux de l'association (à Fontaine).

- **8 juillet** à 16h : contenu de la nouvelle plaquette de l'Alliance.
- **23 juillet** à 19h : groupe thématique Communication (Web, gazette).
- **à définir** : groupe thématique AMAP.
- **à définir** : une date pour le groupe Agriculture, Aide à l'installation, en fonction de l'évolution de certains projets fonciers en cours ou de demandes éventuelles.

Les différents groupes devront concrétiser leurs réflexions d'ici le prochain CA.

Note de la trésorière : nus pourrons ainsi puiser dans les propositions des groupes thématiques pour préparer la programmation 2009-2010-2011??? et avec les demandes de financement.

Très bon été à tous !